



Grille d'évaluation non respectée

Par **luhlm**, le **18/09/2012** à **20:08**

SANS REPONSE A CE JOUR, JE RENOUVELLE MA QUESTION, MERCI

Bonjour,
Je travaille dans un commerce alimentaire en tant que vendeuse.

Vous êtes embauché en tant que vendeur 1. Pour évoluer vendeur 2 puis 3 puis 4 etc, il existe une grille d'évaluation.
Cette grille précise quelle tâche le salarié doit avoir acquis pour prétendre évoluer et ainsi être augmenté.

Il se trouve que dans ce dit commerce, certains salariés, un vendeur 4 par exemple ne connaît pas forcément ce qu'un vendeur 3 devrait connaître, il a évolué comment ?? en s'entendant bien avec le responsable par exemple alors le responsable l'aura formé.

Dans mon cas, je ne suis pas en très bons termes avec ma responsable donc quel est mon recours pour évoluer ??

Que dit la loi à ce niveau ?
Merci